

Sommaire

Page 2

- COMPTE-RENDU DISCIPLINE des
04 & 11 Mai 2011

Page 3

- « INCIVILITES » de Claude FOURNET

Page 4

- TOURNOIS EN DROME/ARDECHE
- CARTE M'RA
- SEANCE REVALIDATION CARTES ARBITRES DEPARTEMENTAUX
- FORMATION CDOS 26

Page 5

- PLUS DE HAND

Édition du
Jeudi 09 Juin 2011

Agenda du Comité

COMMISSION SPORTIVE SENIOR
Mercredi 15 Juin 2011 à 09 h 00

COMMISSION DISCIPLINE
Mercredi 15 Juin 2011 à 19 h 15

CONSEIL ADMINISTRATION
Jeudi 23 Juin 2011 à 19 h 00

Permanences du Comité

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	09 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Mardi	09 h 00 à 12 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Mercredi	09 h 00 à 12 h 30	
Jeudi	09 h 00 à 13 h 00	14 h 00 à 16 h 00
Vendredi	09 h 00 à 12 h 00	

**COMPTE-RENDU
COMMISSION DISCIPLINE
Des 04 & 11 Mai 2011**

DOSSIER N° : 1011-011

Secrétaire de séance : Vincent DEFOSSEZ ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne joueur BENHALIMA Fouad de E.ST ETIENNE AUBENAS

Epreuve : Prérégional masculin
HBGG / AUBENAS du 12.02.2011

Arbitre : Claude MARIUSSE

Qualification de la faute : Attitude antispportive grossière

Sanction : 4 dates dont 3 sursis

Période probatoire : 6 mois

Pénalité financière : 145 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-012

Secrétaire de séance : Vincent DEFOSSEZ ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne joueur Sylvain GODAR de AL GUILHERAND GRANGES

Epreuve : Prérégional masculin Poule Basse
ALGG / CHABEUIL du 20.03.2011

Arbitre : Christophe ASTIER

Qualification de la faute : Attitude antispportive grossière

Sanction : 3 dates fermes

Période probatoire : 6 mois

Pénalité financière : 135 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-015

Secrétaire de séance : Bernard PICCOLI ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne Dirigeante NAIGEON ép. AUZANNEAU Danielle

Epreuve : Moins 16 ans féminin Place 1 à 4

DROME HBPEAGEOIS 3/DROME HBPEAGEOIS 1 du
19.03.2011

Arbitre : Arnaud JOLIVET

Qualification de la faute : Fraude dans l'établissement d'une feuille de match

Sanction : 5 dates dont 2 sursis

Période probatoire : 1 an

Pénalité financière : 195 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-019

Secrétaire de séance : Bernard PICCOLI ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne Dirigeant Patrice AUZANNEAU

Epreuve : Moins 16 ans féminin Place 1 à 4

DROME HBPEAGEOIS 3/DROME HBPEAGEOIS 1 du
19.03.2011

Arbitre : Arnaud JOLIVET

Qualification de la faute : Fraude dans l'établissement d'une feuille de match

Sanction : 8 dates fermes

Période probatoire : 1 an

Pénalité financière : 335 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-020

Secrétaire de séance : Bernard PICCOLI ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne Arbitre Arnaud JOLIVET

Epreuve : Moins 16 ans féminin Place 1 à 4

DROME HBPEAGEOIS 3/DROME HBPEAGEOIS 1 du
19.03.2011

Arbitre : Arnaud JOLIVET

Qualification de la faute : Fraude dans l'établissement d'une feuille de match

Sanction : 6 dates fermes

Période probatoire : 1 an

Pénalité financière : 255 € (dont 15 € de frais de dossier)

DOSSIER N° : 1011-018

Secrétaire de séance : Bernard PICCOLI ne participe ni aux débats, ni aux délibérations

Instructrice : Denise QUEYREL ne participe ni aux débats, ni aux délibérations.

Concerne Joueuse mineure de DROME HBPEAGEOIS

Epreuve : Moins 16 ans féminin Place 1 à 4

DROME HBPEAGEOIS 3/DROME HBPEAGEOIS 1 du
19.03.2011

Arbitre : Arnaud JOLIVET

Qualification de la faute : Fraude dans l'établissement d'une feuille de match

Sanction : 1 date avec sursis

Période probatoire : 1 an

Pénalité financière : 45 € (dont 15 € de frais de dossier)

« INCIVILITES » de
Claude FOURNET

« Nous n'allons pas parler du bilan de la commission de discipline, d'abord parce que la saison n'est pas terminée et ensuite parce que les résultats du travail de cette commission sont parus dans 26/07.

Premier constat, il y a moins d'affaires à traiter
Deuxième constat ces affaires sont plus lourdes.
Cela nous amène à réfléchir sur une chose plus intéressante, plus importante et plus grave : les incivilités dans notre sport.

Force est de constater, hélas, qu'aux cours des années le nombre de ces dernières a augmenté d'une manière sensible.

L'adversaire est notre partenaire. Sans lui nous ne pourrions jouer, sans lui nous n'aurions pas le spectacle sportif escompté. Nous devons l'amener à participer dans le respect qui lui est dû. Mais il doit, lui aussi, respecter son adversaire dans les mêmes mesures. Ce respect doit être mutuel et réciproque. Supprimons les violences, qu'elles soient physiques ou verbales. Frapper son adversaire, l'insulter, se moquer de lui... n'entraînera que dégradation dans le bon déroulement de la rencontre.

Les entraîneurs, personnes essentielles dans la mise en place des techniques et tactiques de jeu ont parfois l'impression d'être lésés. Ils ont quelques difficultés à se contrôler. Il ne faut pas qu'ils oublient qu'ils sont avant tout des éducateurs et qu'ils doivent montrer l'exemple et inciter leurs joueurs à l'exemplarité.

L'arbitre, mal nécessaire dit-on, le garant des règles du jeu. Sans lui pas de match. Nous devons donc le respecter et respecter ses décisions. Quand je dis « nous », c'est l'ensemble des personnes qui participe à la fête : joueurs, entraîneurs, dirigeants, public... Décisions de l'arbitre, qui parfois peuvent être erronées. Mais quel temps de réflexion a-t-il pour prendre les bonnes mesures ?

Ce n'est qu'un être humain, et il a le droit à l'erreur et nous devons l'accepter. Mais, en contre partie, de son côté, il se doit de respecter tous les partenaires de notre sport par son attitude, sa tenue, sa présence dans le match, son savoir-faire.

Les dirigeants, responsables et gestionnaires des clubs, toujours à la recherche de moyens matériels, humains et financiers, se sentent parfois frustrés. Ils s'emportent et des attitudes, des paroles dépassent parfois leurs pensées, blessant l'intégralité morale d'autres personnes (joueurs, arbitres entraîneurs,...), entraînant aussi derrière eux le public d'où fusent des insultes et autres paroles inacceptables. Eux aussi, de par leur position dans les clubs, doivent montrer l'exemple et inciter à une certaine tempérance.

Le public est là pour soutenir, pour encourager, pour féliciter les joueurs... Il n'est pas là pour Insulter, pour se moquer des joueurs et des autres participants au match. Il faut faire prendre conscience de cela à tous ceux qui nous soutiennent.

Arrêtons les violences physiques, morales et stériles.
Arrêtons les tricheries en tous genres (tricheries sur les licences, fraudes à la feuille de match...)

Arrêtons toutes ces incivilités. Luttons ensemble contre cet état de faits. Rendons à notre sport ce qu'il n'aurait jamais du perdre : sa convivialité, sa joie, sa beauté du geste, son spectacle, sa fête...

Participer à l'action de lutte contre les incivilités. »

Claude FOURNET.

TOURNOIS En DROME/ARDECHE

- ♦ **Vendredi 17 Juin 2011 de 08h30 à 16h30**
À LA VOUTE
Gymnase des Gonnettes
TOURNOI des ECOLES 2011
- ♦ **Samedi 18 Juin 2011 à 15h00**
À ETOILE S/RHONE
Stade
TOURNOI LOISIR sur HERBE
- ♦ **Dimanche 19 Juin 2011 à 9h00**
À ETOILE S/RHONE
Stade
TOURNOI JEUNE sur HERBE
- ♦ **Samedi 25 Juin 2011 à 9h00**
À CHARMES S/RHONE
Gymnase des Deux Chênes
TOURNOI LOISIR ARDECHOIS

CARTE M'RA

C'est une carte à puce gratuite proposée par la région Rhône-Alpes.

Elle représente pour son jeune porteur une réduction immédiate de 30 euros sur le règlement de la cotisation annuelle de sa prise de licence au sein d'association sportive partenaire de la carte « M'ra ».

Comment devenir partenaire de la carte « M'ra »?

Les clubs doivent avoir une convention avec la région Rhône-Alpes.

Renseignements sur www.rhonealpes.fr

SEANCE REVALIDATION CARTES ARBITRES DEPARTEMENTAUX

Une ultime séance de revalidation des cartes d'arbitres départementaux aura lieu

Samedi 25 Juin 2011
de 09 h 00 à 11 h 30

à la Maison des Bénévoles du Sport Drôme/Ardèche.

pour les arbitres n'ayant pu assister aux 3 précédentes séances proposées.

Sans leur participation, ces derniers ne pourront officier au cours de la saison 2011.2012.

FORMATION CDOS 26

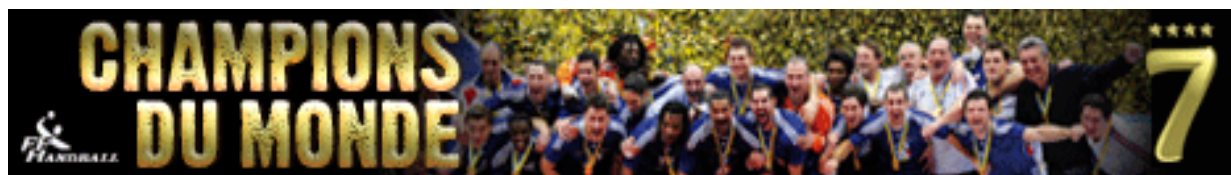
Le CDOS de la Drôme propose une formation montage de vidéo à l'attention des dirigeants, bénévoles, entraîneurs et salariés du mouvement sportif.

Cette formation aura lieu le :

♦ **Samedi 18 juin 2011**

de 8 heures à 12 heures 30 et 13heures 30 à 17heures 30
à la Maison des Bénévoles du Sport Drôme Ardèche.

Tarif : 80 euros



Les sites de nos équipes nationales

Femmes2defi.com
experts-handball.com



Le comité a sa page Facebook !

[http://www.facebook.com/
profile.php?](http://www.facebook.com/profile.php?)

Retrouvez l'actualité de l'arbitrage (écoles d'arbitrage, initiation, perfectionnement, technique...) sur le site de la CCA/FFHB <http://www.arbitrhand.fr/>.

Le nouveau magazine vidéo de la Ligue Dauphiné Savoie !

<http://www.dauphine-savoie-hand.fr/videos/aufonddesfilets/sommaire.php>



Toute l'actualité du handball

<http://www.ff-handball.org/liens-permanents/handline.html>

Encore plus de Handball !!!

Les rencontres de LNH diffusées sur Orange Sport sont accessibles via la live box ou gratuitement sur le portail internet d'Orange <http://team.sports.orange.fr/videos/orange-sports-tv/index.php>

Sur les chaînes Allemandes <http://www.handballimfernsehen.de/imtv.php>

Sur les chaînes Espagnoles <http://www.rfebm.net/>